

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 35 (1955)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Une grande entreprise de la région de l'Est : la Société Alsthom  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888153>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Une grande entreprise de la région de l'Est : La Société Alsthom

Deux grandes sociétés françaises : la Société alsacienne de constructions mécaniques et la Compagnie française Thomson-Houston décidaient en 1928 la mise en commun de leurs moyens d'études, de recherches et de production de gros matériel électrique et mécanique.

C'est ainsi que naquit la Société générale de constructions électriques et mécaniques Alsthom, la plus puissante des sociétés françaises de constructions électriques dont le nom rappelle ceux des deux sociétés fondatrices et qui a son siège social à Paris.

En 1932, une nouvelle fusion avec les Constructions électriques de France, plus particulièrement spécialisées dans le matériel hydraulique et la traction électrique, complétait cette concentration.

Le champ d'activité de l'Alsthom s'étend à toutes les applications de l'énergie électrique, qu'il s'agisse de sa production, de son transport, de sa transformation et de son utilisation.

Ses fabrications sont réparties par affinité dans 5 groupes d'usines :

1<sup>o</sup> *les usines de Saint-Ouen* : pour les transformateurs de toutes puissances, les condensateurs statiques et parafoudres, les disjoncteurs ainsi que l'appareillage haute tension jusqu'à 400.000 volts;

2<sup>o</sup> *l'usine de Paris-Le-course* : où sont fabriqués les tableaux de distribution des centrales et sous-stations ainsi que l'appareillage basse tension;

— *l'usine de Paris-Leblanc* : spécialisée dans les redresseurs secs, la signalisation et l'équipement électrique des voies de chemins de fer;

3<sup>o</sup> *les usines de Colombes (Seine) et de Bernouville (Eure)* : fournissent les isolants de toutes natures, les matières moulées et le plexiglas;

4<sup>o</sup> *les usines de Tarbes* : fabriquent les moteurs électriques à courant continu, ceux de petite traction et leur appareillage ainsi que les moteurs Diesel.

5<sup>o</sup> Et enfin les *usines de Belfort* :

Celles-ci, dont l'implantation dans cette ville date de 1879, sont les plus importantes de la Société et représentent environ la moitié de son potentiel.

Elles constituent un grand ensemble industriel dont les installations s'étendent sur une surface de près de 60 hectares. La superficie couverte est actuellement d'environ 18 hectares et ses bâtiments abritent plus de 3.000 machines-

outils dont certaines n'existent qu'en quelques exemplaires en Europe.

L'effectif du personnel oscille aux environs de 9.000, toutes catégories comprises.

C'est vraiment une ville dans la ville, parcourue par 12 kilomètres de rues et 9.600 km. de voies ferrées, dont la consommation annuelle d'électricité dépasse 27.000.000 de kWh, alors que la consommation d'électricité de l'agglomération belfortaine, en dehors des usines d'Alsthom, ne s'est élevée en 1952 qu'à 19.600.000 kWh.

Les expéditions annuelles dépassent 23.000 tonnes de produits fabriqués comprenant :

— des chaudières à vapeur à circulation naturelle ou à circulation forcée, des turbines hydrauliques et à vapeur, des locomotives électriques et Diesel électriques, ainsi que

des machines tournantes électriques de toutes puissances (moteurs, dynamos, alternateurs, convertisseurs, etc.), des redresseurs à vapeur de mercure et du matériel de mines (locomotives, machines d'extraction, etc.).

Toutes ces techniques ont été développées par les usines de Belfort qui se placent maintenant aux premiers rangs des producteurs mondiaux.

A titre d'exemple, elles ont sorti la fameuse locomotive C.C. qui a battu le record mondial de vitesse sur rail avec 331 kilomètres à l'heure, des alternateurs pour turbines hydrauliques de 90.000 kVA, des

alternateurs pour turbines à vapeur de 125.000 kW, des moteurs d'extraction de 4.250/8.500 CV et des moteurs de laminoirs jusqu'à 30.000 CV.

Bien entendu, dans chacune de leurs fabrications, les usines de Belfort peuvent fournir toute la gamme des matériaux couramment utilisés dans l'industrie et même, pour les moteurs électriques, des moteurs de puissance inférieure à 1 CV.

Toute cette production, et les grandes réalisations de modernisation et d'équipement d'après-guerre en font foi, est utilisée dans les centrales électriques thermiques ou hydrauliques, dans les mines, dans l'industrie sidérurgique, l'industrie métallurgique, les sucreries et raffineries, l'industrie textile, et d'une manière générale dans de très nombreuses installations industrielles, même de très faible importance, et de l'industrie privée, de municipalités et des chambres de commerce ainsi que dans la marine.



Vue aérienne des usines de Belfort.